

Comment s'est terminé le conflit de l'hôtellerie

L'Amnistie en Belgique

M. DE LAVELEYE

MINISTRE DE LA JUSTICE

qui fut frappé à MONS

desire qu'il n'y ait pas de poursuites

mais quatre de ses agresseurs ont été arrêtés.

Les Anciens Combattants de Mons réprévoient les voies de fait.

La Fédération nationale ne participera pas à la manifestation du 8 juillet

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

pour la solidarité nationale, la confiance civique et la fidélité au Roi.

LETTRE DE BRUXELLES LE ROI PARLE DE L'AMNISTIE AUX ANCIENS COMBATTANTS

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

BRUXELLES, 3 JUILLET 1937.

Au moment où le Roi recevait au palais les présidents des groupements d'anciens combattants...

C'est la première fois que se produit un fait aussi grave. De même qu'il n'y avait point d'exemple jusqu'ici que des anciens combattants aient en venant au Palais...

Ces faits qui sont des explosions partielles d'un état d'âme général indiquent la tension qui règne dans le pays.

Le vote de la loi d'amnistie politique, l'annonce de nouvelles amnisties en faveur des fonctionnaires, des agents publics et des instituteurs qui ont travaillé au service de l'ennemi ou qui ont profité des mesures qu'il prenait...

Quoi qu'il en soit, la fièvre existe et, plus que jamais, les rivalités politiques ont besoin de sang-froid. C'est à elles, avant qu'au anciens combattants que s'adresse la parole royale : « Le service de la patrie doit continuer à être le but de vos activités... »

Les paroles prononcées hier par le Roi réussissent-elles à ramener le calme ? Il faut attendre. Pour le moment, retenons de ces paroles, les mots capitaux : « L'indépendance n'est pas possible parce qu'il n'est question de dissoudre les Chambres ni de renverser le Gouvernement; la loi d'amnistie votée laisse intactes la dignité du pays et l'honneur des héros de la guerre; l'amnistie administrative ne sera pas admise, sauf pour erreurs non encore jugées... »

Le nouveau taux d'intérêt des bons à un an et six mois. Paris, 3 juillet. — Le « Journal Officiel » publie ce matin l'arrêté suivant : « Le taux d'intérêt des bons à un an et six mois, émis en exécution de l'article 3 du décret du 3 juillet 1931, est fixé à 3,50 % l'an pour les bons à six mois et à 4 % l'an pour les bons à un an... »

Le Gouvernement socialiste suédois est opposé à l'application des 40 heures dans le textile. M. Moeller, ministre socialiste de Suède des Affaires étrangères, a déclaré au « Dagens Nyheter » que le gouvernement suédois ne recommandera pas la ratification de la convention relative à la semaine de 40 heures dans l'industrie textile, adoptée récemment à Genève.

Les salaires dans l'industrie chimique. Les Syndicats libres nous communiquent : « La question des salaires s'est trouvée posée il y a plusieurs semaines dans l'industrie chimique de l'arrondissement de Lille. Cette question a mené à ce moment d'entraîner une grève. Les Syndicats libres se sont immédiatement prononcés à cette époque pour la procédure de conciliation et d'arbitrage... »

Les salaires dans l'industrie chimique. Trois journaux paritairiens constitués, ont été mis au monde par une Italienne, en Calabre, déjà mère de 19 enfants.

BERNIERE HEURE

Le président Roosevelt étudie un projet de désarmement aérien

Washington, 3 juillet. — On confirme de source officielle que le président Roosevelt étudie actuellement un projet de désarmement aérien comportant notamment un accord international à propos du bombardement des populations civiles.

LES ELECTIONS IRLANDAISES

Le parti de M. de Valera est assuré d'une forte majorité

Dublin, 3 juillet. — A 16 h., le parti de M. Valera était assuré de 24 sièges dans la nouvelle Chambre. Le parti d'opposition de M. Cosgrave en comptait 12, les indépendants 7 et les travaillistes 2.

Dans les milieux politiques, on est d'accord pour considérer que le gouvernement est assuré d'une majorité très nette sur l'opposition.

CHANCES A L'ETRANGER

du 3 juillet 1937. Lendres, sur Paris, 126,65; sur Bruxelles, 23,372; Esc. hors Banque, 0 11 16. Prêt à court terme, 0 1 2.

AU CONSEIL SUPERIEUR DE L'AIR



LE GÉNÉRAL VUILLEMIN qui vient d'être nommé membre du Conseil supérieur de l'air.

Le chat et la souris

Le docteur recevait ses malades. Il en était arrivé au dernier lorsqu'une femme fit irruption dans son cabinet, en criant : « Docteur, docteur, venez vite, mon mari a avalé une souris... »

Cinq minutes après, le docteur entra chez le malade. Il vit un homme allongé sur un canapé, la bouche grande ouverte, tandis que sa femme tenait en main un hareng saur qu'elle promenait devant la figure du malade.

L'hebdomadaire « Gringoire » obtient 66.000 fr. de dommages-intérêts

pour le préjudice qu'il a subi par suite d'une grève après la mort de M. Salengro.

Le tribunal de commerce de la Seine a statué sur l'instance intentée par la société « Gringoire » à la société du « Petit Journal » à la suite de la non-paraître le 19 novembre 1936, de l'hebdomadaire « Gringoire ».

On se souvient qu'à la suite de la mort de M. Salengro, le Comité intersyndical du livre parisien avait pris la décision d'empêcher l'impression de l'hebdomadaire.

Le tribunal a jugé qu'en présence d'un contrat tel que celui passé par les deux sociétés, « l'intervention d'un tiers venant s'opposer par la force à l'exécution de l'obligation d'un des contractants, celui qui devait en bénéficier est fondé à demander réparation du préjudice subi... »

La réunion nocturne de Longchamp. Prix du Soleil Couchant (25.000 fr., 1.000 mètres) : 1er, Dardanelles; 2e, Blue Diamond; 3e, Amant. Pari mutuel: 12,00, 7,00, 14,50, 14,00.

Prix du Crapahute (à réclamer, 25.000 fr., 1.400 m.). — 1er, Mot-Mot; 2e, Balza; 3e, Mon Etiole. — Pari mutuel: 20,00, 9,50, 14,00, 28,50.

Prix de la Voie Lactée (20.000 fr., 2.000 m.). — 1er, Billard; 2e, Toute Rose. — Pari mutuel: 25,00, 13,00, 15,50.

Prix des Centaures (hand. gentlemen, 50.000 fr., 2.150 m.). — 1er, Ramadan; 2e, Prince Charles; 3e, Ombrelle; 4e, Javelin. — Pari mutuel: 31,50, 44,00, 8,00, 21,50.

Prix de Phébé (25.000 fr., 1.700 m.). — 1er, Soudre; 2e, Duramo; 3e, Via Media; 4e, Toutou. — Pari mutuel: 10,00, 7,00, 8,50.

Prix d'Orion (hand., 50.000 fr., 2.000 m.). — 1er, Orlan; 2e, Patricia; 3e, Mona; 4e, Anglet. — Pari mutuel: 25,50, 28,00, 13,50.

Uranie (hand. attelé, 50.000 fr., 2.500 mètres). — 1er, M. Lescour, professeur à la Faculté de droit de Paris, désigné comme surbrûlé. La décision vient d'être connue. Elle fixa une prime de vie chère supplémentaire de 0,29 l'heure s'ajoutant à celle

Prés de Melun, un fermier assiéé par des grévistes fait usage de son fusil

Melun, 3 juillet. — Samedi à 16 h. 30, près de Melun, Cransel, une vingtaine d'ouvriers de la ferme de Chaintreux appartenant à M. Legras étaient en train de travailler dans un champ de betteraves attendent à la ferme, quand surgirent une vingtaine de grévistes bicyclette conduits par quelques autres occupant une automobile. M. Legras ordonna à ses ouvriers de rentrer à la ferme. Les grévistes les attaquèrent à coups de pierres et brisèrent les moissonneuses mécaniques. M. Legras escorté de ses ouvriers opéra une sortie afin de dégager les abords.

Un des assaillants, un Polonais, est ariné et le fermier... est placé sous mandat de dépôt.

Une sérieuse bagarre eut alors lieu. M. Legras qui était armé de son fusil fut blessé au genou d'un coup de pierre. Il tira alors un coup de fusil en l'air bientôt suivi d'un autre qui atteignit aux jambes l'un des grévistes.

Les grévistes ayant tiré sur le terrain les polonais Stéphane Oswald, âgé de 37 ans, qui d'urgence fut transporté à l'hôpital de Melun.

Le parquet de Melun a ouvert une enquête et a lancé contre M. Legras un mandat de dépôt. Un peloton de gardes républicains garde la ferme.

Nouvelles sportives

CYCLISME LE TOUR DE FRANCE

Suite du classement général. 80. Thietard; 81. Wenzel; 82. Schild; 83. Puppo; 84. Saladin; 85. Equerra; 86. Gimeno; 87. Cento; 88. Cimatti; 89. Allés.

Le challenge international

1. Allemagne. 2. France. 3. Belgique. 4. Italie. 5. Suisse. 6. Luxembourg. 7. Hollande. 8. Espagne.

Le Suisse Weber n'est pas éliminé

Belfort, 3 juillet. — Le coureur suisse Weber, qui avait été donné comme éliminé, a, après pointage, été retrouvé et classé dans le peloton de Clouard (37^e), ayant accompli la distance de la quatrième étape en 8 h. 38' 14". De ce fait, il occupe la 67^e place au classement général, avec 24 h. 05' 08" et les autres concurrents à partir de Canardo, reculent d'un rang.

LE TOURNOI DE WIMBLEDON

Londres, 3 juillet. — En finale du championnat de double dames du tournoi de Wimbledon, M^{lle} Mathieu (France) et Miss Yorkie (Grande-Bretagne) ont battu



Mrs Pittman et Mrs King (Grande-Bretagne) en action pendant la finale du simple messieurs.

Mrs Pittman et Mrs King (Grande-Bretagne) par 6/3 - 6/2. L'Anglaise Miss Dorothy Round a gagné la finale du simple dames en battant M^{lle} Jedrejowska (Pologne) par 6/2, 2/0, 7/6.

La finale du double mixte, D. Budge-Miss A. Marble (Etats-Unis) ont battu Y. Pétra-M^{lle} Mathieu (France) 6/4, 6/1.

HIPPISME

La réunion nocturne de Longchamp

Prix du Soleil Couchant (25.000 fr., 1.000 mètres) : 1er, Dardanelles; 2e, Blue Diamond; 3e, Amant. Pari mutuel: 12,00, 7,00, 14,50, 14,00.

Prix du Crapahute (à réclamer, 25.000 fr., 1.400 m.). — 1er, Mot-Mot; 2e, Balza; 3e, Mon Etiole. — Pari mutuel: 20,00, 9,50, 14,00, 28,50.

Prix de la Voie Lactée (20.000 fr., 2.000 m.). — 1er, Billard; 2e, Toute Rose. — Pari mutuel: 25,00, 13,00, 15,50.

Prix des Centaures (hand. gentlemen, 50.000 fr., 2.150 m.). — 1er, Ramadan; 2e, Prince Charles; 3e, Ombrelle; 4e, Javelin. — Pari mutuel: 31,50, 44,00, 8,00, 21,50.

Prix de Phébé (25.000 fr., 1.700 m.). — 1er, Soudre; 2e, Duramo; 3e, Via Media; 4e, Toutou. — Pari mutuel: 10,00, 7,00, 8,50.

Prix d'Orion (hand., 50.000 fr., 2.000 m.). — 1er, Orlan; 2e, Patricia; 3e, Mona; 4e, Anglet. — Pari mutuel: 25,50, 28,00, 13,50.

Uranie (hand. attelé, 50.000 fr., 2.500 mètres). — 1er, M. Lescour, professeur à la Faculté de droit de Paris, désigné comme surbrûlé. La décision vient d'être connue. Elle fixa une prime de vie chère supplémentaire de 0,29 l'heure s'ajoutant à celle

Colombophilie

M.M. Henri Rousseau, de Tourcoing et Edouard Roussel, de Roubaix, se classent en tête du concours international d'Angoulême

C'est par un temps idéal que les 606 pigeons français et belges, participant au concours international d'Angoulême, ont été mis en liberté, par leur dévoué convoyeur M. Rogout, samedi matin à 5 h. 30. Le temps était bien clair et d'une avan-



Au centre : M. EDOUARD ROUSSEL, agent à sa droite le maître pigeonier de son colombier, M. PAMPHILE RACHICOUR, et, à sa gauche, M. JOSEPH VANDERBANKEN.

tagée par un vent Sud-Est qui les entraîna vers la zone d'atterrissage de plus de 600 kilomètres, reliant les deux villes d'Angoulême à notre région.

Performance assez rare pour une épreuve de ce genre, les premiers pigeons ont volé à plus de 1.350 mètres à la minute.

Le premier pigeon français fut constaté à 12 h. 12' 45" à mètres de l'arrivée. M. Edouard Roussel, de Roubaix, à 13 h. 11' 37", vitaine 1.260 m, 60, mètres 601,287.

D'autre part, le premier pigeon belge fut constaté à 12 h. 12' 45" à mètres de l'arrivée. M. Edouard Roussel, de Roubaix, à 13 h. 11' 37", vitaine 1.260 m, 60, mètres 601,287.

Le challenge international. 1. Allemagne. 2. France. 3. Belgique. 4. Italie. 5. Suisse. 6. Luxembourg. 7. Hollande. 8. Espagne.

LE TOURNOI DE WIMBLEDON

Londres, 3 juillet. — En finale du championnat de double dames du tournoi de Wimbledon, M^{lle} Mathieu (France) et Miss Yorkie (Grande-Bretagne) ont battu



Mrs Pittman et Mrs King (Grande-Bretagne) en action pendant la finale du simple messieurs.

Mrs Pittman et Mrs King (Grande-Bretagne) par 6/3 - 6/2. L'Anglaise Miss Dorothy Round a gagné la finale du simple dames en battant M^{lle} Jedrejowska (Pologne) par 6/2, 2/0, 7/6.

La finale du double mixte, D. Budge-Miss A. Marble (Etats-Unis) ont battu Y. Pétra-M^{lle} Mathieu (France) 6/4, 6/1.

La réunion nocturne de Longchamp. Prix du Soleil Couchant (25.000 fr., 1.000 mètres) : 1er, Dardanelles; 2e, Blue Diamond; 3e, Amant. Pari mutuel: 12,00, 7,00, 14,50, 14,00.

Prix du Crapahute (à réclamer, 25.000 fr., 1.400 m.). — 1er, Mot-Mot; 2e, Balza; 3e, Mon Etiole. — Pari mutuel: 20,00, 9,50, 14,00, 28,50.

Prix de la Voie Lactée (20.000 fr., 2.000 m.). — 1er, Billard; 2e, Toute Rose. — Pari mutuel: 25,00, 13,00, 15,50.

Prix des Centaures (hand. gentlemen, 50.000 fr., 2.150 m.). — 1er, Ramadan; 2e, Prince Charles; 3e, Ombrelle; 4e, Javelin. — Pari mutuel: 31,50, 44,00, 8,00, 21,50.

Prix de Phébé (25.000 fr., 1.700 m.). — 1er, Soudre; 2e, Duramo; 3e, Via Media; 4e, Toutou. — Pari mutuel: 10,00, 7,00, 8,50.

Prix d'Orion (hand., 50.000 fr., 2.000 m.). — 1er, Orlan; 2e, Patricia; 3e, Mona; 4e, Anglet. — Pari mutuel: 25,50, 28,00, 13,50.

Uranie (hand. attelé, 50.000 fr., 2.500 mètres). — 1er, M. Lescour, professeur à la Faculté de droit de Paris, désigné comme surbrûlé. La décision vient d'être connue. Elle fixa une prime de vie chère supplémentaire de 0,29 l'heure s'ajoutant à celle

Uranie (hand. attelé, 50.000 fr., 2.500 mètres). — 1er, M. Lescour, professeur à la Faculté de droit de Paris, désigné comme surbrûlé. La décision vient d'être connue. Elle fixa une prime de vie chère supplémentaire de 0,29 l'heure s'ajoutant à celle

Paris, 3 juillet. — Comme on le sait, la menace d'un lock-out dans l'hôtellerie a été écartée au cours de pourparlers qui se sont déroulés pendant toute la journée et la soirée de vendredi, à l'Hôtel Matignon, en présence de M.M. Chautemps, président du Conseil; Ferrer, ministre du Travail, et Williams Bertrand, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil.

Les modalités de l'accord

Jusqu'au 1^{er} novembre 1937, les dispositions du dernier alinéa de l'article 2 du décret concernant la possibilité de dérogation à l'obligation de répartir la durée hebdomadaire de travail sur cinq jours ouvrables, pourront par décision de l'inspecteur du travail, être appliquées collectivement sur demande des organisations syndicales patronales.

Après avoir des organisations professionnelles intéressées dans les localités ou départements où la Commission paritaire d'Ordre public de placement a constaté l'impossibilité de fournir aux établissements visés par le décret le personnel complémentaire qui serait nécessaire pour permettre d'appliquer le décret en répartissant la durée hebdomadaire du travail sur cinq jours, jusqu'à la même date, les chefs d'établissements auront de plein droit le faculté d'utiliser, chaque semaine, dans les conditions suivantes, deux heures supplémentaires prélevées sur le crédit prévu à l'article 6, paragraphe 2 du décret, au premier heure sera payée sans majoration, la deuxième heure donnera lieu à la majoration prévue à l'article 8, alinéa 2 du décret.

Toutefois, dans les villes de moins de 80.000 habitants, ces deux heures, au lieu de se rémunérer, pourront être compensées.

En sera de même pour les établissements de la Seine occupant au plus deux ouvriers ou employés en contact avec la clientèle.

Pour les établissements situés dans les stations thermales, balnéaires et climatiques, la durée de travail pourra être augmentée dans la mesure où, au cours des semaines précédentes et en raison de la pénurie de travail, la durée hebdomadaire s'est trouvée réduite en dessous des limites fixées par l'article 6, en ce qui concerne cet établissement.

La liste des localités pouvant bénéficier de ces dispositions sera, dans chaque département, arrêtée par le préfet.

Une déclaration de M. Commy, président de la Fédération de l'hôtellerie...

En sortant de l'hôtel Matignon, à 1 h. 15, M. Commy, président de la Fédération de l'hôtellerie, a fait à la presse la déclaration suivante : « Nous avons accepté cette transac-

LA DISPARITION D'AMÉLIA EARHART

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Des amateurs de T.S.F. annonçaient avoir capté à 3 h. 30 du matin (12 h. 30 Europe occidentale), des signaux radio-télégraphiques qui, selon eux, provenaient de l'avion de Miss Amelia Earhart.

Le capitaine du bateau « Atasca », qui est parti à la recherche d'Amélia Earhart, a fait savoir par radio que l'avion pouvait, à son dire, voler jusqu'à samedi minuit, en tenant compte des réserves d'essence de l'avion. L'« Atasca » circonscrivit son action au nord-ouest de l'île d'Howland, mais les officiers de marine d'Honolulu pensent que l'avion s'est peut-être égaré et a pu tomber en dehors de cette zone.

Les directeurs de la Compagnie constructive de l'aviation déclarent que l'appareil d'Amélia Earhart pourrait, grâce à ses réservoirs étanches, flotter indéfiniment.

La célèbre aviatrice a-t-elle atterri dans une île déserte ?

San Francisco, 3 juillet. — Des navires garde-côtes annoncent qu'ils ont intercepté un message d'une station de T.S.F. de l'île britannique Nauau, à 800 milles à l'ouest de l'île Howland. Ce message disait que la station avait perçu des signaux et des mots entre 8 h. 43 et 8 h. 54 (G.M.T.). Par suite d'une mauvaise modulation, les signaux et les mots bien qu'assez forts, étaient inintelligibles.

D'autre part, le garde-côtes « Atasca » a annoncé qu'il était à 100 milles au nord de l'île Howland et qu'il attendait un signal clair pour porter secours à l'aviatrice. Il a ajouté qu'il recevait des signaux émanant de Miss Amelia Earhart, mais qu'ils étaient trop faibles pour être utiles.

Le lieutenant Johnson, commandant d'un garde-côtes, et M. Putnam, mari de l'aviatrice, déduisent des indications reçues jusqu'ici que Miss Amelia Earhart a atterri dans une île déserte à plusieurs centaines de milles de l'île Howland.

M. Putnam pense que si l'aviatrice avait atterri, ses accumulateurs seraient maintenant hors d'état de fonctionner et il continue à espérer qu'elle est indemne.

Le « Front national » fêtera jeudi la libération de M. Charles Maurras

Paris, 3 juillet. — Le Front national organise une grande réunion au Vélodrome d'Anvers pour le 8 juillet prochain, à 20 h. 30, afin d'honorer le célèbre écrivain et polémiste Charles Maurras, qui sort de prison le 8 juillet.

A ce meeting prendront la parole de très nombreuses personnalités du monde politique et littéraire parmi lesquelles M.M. Lémery et Desjardins, sénateurs; Donnange, Xavier Vallat, Louis Marin-Charmes, Xavier Vallat, Louis Marin-Charmes et Henriot, députés; André Bellesort et Paris; Balby, directeur du « Jour », etc.

La diminution du chômage

Paris, 3 juillet. — Le nombre des chômeurs complets secourus le 26 juin 1937 s'élevait à 321.736 pour 903 fonds de chômage en activité contre 327.874 la semaine précédente pour 906 fonds.

Le nombre des chômeurs secourus au cours de la semaine correspondante de 1935 s'élevait à 419.887 pour 878 fonds de chômage en activité et à 1.026 unités en moins vendredi pour 819 fonds par rapport à l'année dernière.

Abel Bonnard, de l'Académie française; Donnange, Xavier Vallat, Louis Marin-Charmes et Henriot, députés; André Bellesort et Paris; Balby, directeur du « Jour », etc.

tion, parce que, par ailleurs, le président du Conseil a décidé la constitution d'une Commission d'enquête. Pour nous, elle correspond à une commission identique créée en Suisse, dont les travaux ont permis, dans ce pays, la constitution d'une société financière officielle grâce à laquelle la situation financière de l'industrie hôtelière a été assainie. Cette commission d'enquête nous permettra également d'aider à l'établissement du régime définitif du travail dans l'hôtellerie et les industries annexes.

...et une outre de M. René Belin, secrétaire adjoint de la C.G.T.

De son côté, M. René Belin, secrétaire général adjoint de la C.G.T., a déclaré : « Depuis le premier mois, les négociations ouvrières ont fait, à diverses reprises, preuve de bonne volonté. Et ne se sont pas départis de cette attitude au cours de ces dernières heures. Nous avons le double souci d'assurer au maximum la défense des intérêts foncés, autant que modestes des employés de l'industrie hôtelière et d'éviter qu'une manifestation quelconque vienne troubler le succès de l'Exposition.

La discussion a été longue, comme vous pouvez le voir, et difficile. On ne peut pas dire par le menu toutes les conversations que nous avons eues. Sachez toutefois que nous avons dû faire montre d'une patience infinie. Nous reconnaissons que le président du Conseil a été lui-même soumis à une dure épreuve. J'ajoute que nous recommandons à tous nos camarades d'accepter les dispositions de l'accord de conciliation auquel nous sommes finalement parvenus.

M. Camille Chautemps se déclare très heureux d'avoir pu régler le conflit

Paris, 3 juillet. — Recevant samedi matin les représentants de la presse, M. C. Chautemps s'est félicité de l'heureuse issue des négociations qu'il a menées depuis plusieurs jours en vue de mettre un terme à la menace de lock-out de l'hôtellerie.

« Je suis très heureux, a-t-il déclaré, d'avoir pu régler ce conflit, dont la solution était d'une très grande importance, non seulement du point de vue intérieur, mais encore de celui de l'étranger, pour l'estime qu'il porte à la France. Le règlement du conflit de l'hôtellerie était devenu en quelque sorte symbolique.

« Grâce à l'esprit de conciliation dont ont fait preuve, en fin de compte, les délégués, on a pu constater que la France n'était pas en voie de désunion et qu'il avait suffi de faire appel au bon sens et au sentiment de l'intérêt général pour apaiser un conflit même aussi aigu que celui-ci. »

M. Kébers avait convoqué samedi matin dans son cabinet le conseiller provincial rexiste, M. Valentin Vandoeuvre. Celui-ci n'a quitté le cabinet du magistrat instructeur qu'encadré de deux gendarmes qui l'ont conduit en prison.

On s'attendait à une inculpation opérée chez lui, on a retrouvé le chapeau du ministre qui lui avait été enlevé de la tête au cours de la mêlée. M. Vandoeuvre avait d'ailleurs reconnu le fait et, bien mieux, il s'était montré vendredi soir en ville, coiffé du chapeau de M. de Laveleye et il s'était fait photographier dans cet accoutrement. C'est une inculpation de recel d'objet volé qui a été retenue à sa charge.

La personne qui a pris le chapeau et qui a également été mise en état d'arrestation, est M. Daniel Cambier, âgé de 42 ans, indétenu, demeurant avenue du Rexal, à Mons.

Parmi les différentes inculpations, pour voies de fait et injures à l'adresse du ministre, il en est notamment une, mise à charge de M. Emile Demol, âgé de 46 ans, négociant, demeurant rue de la Chaussée, à Mons, qui a lancé des projectiles dans la presse d'aujourd'hui. On s'attend encore à toute une série d'inculpations, mais de nouvelles arrestations ne sont plus prévues.

En Espagne

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Arrivera-t-on à un compromis dans la question du contrôle ?

Londres, 3 juillet. — Les journaux, dans leurs éditoriaux, approuvent les efforts faits pour reconstituer le contrôle naval et approuvent aussi le Comité de sûreté, à l'unanimité, moins deux voix, prononcé contre les suggestions italo-allemandes. Cependant, le trait le plus remarquable de la presse d'aujourd'hui est le désir qu'elle exprime après le fermé dit elle a fait preuve hier, qu'il soit possible d'arriver à un compromis.

Elle insiste à ce sujet sur le fait que, maintenant que les Italo-Allemands n'ont plus de doute quant aux intentions franco-britanniques, ils pourront avoir le temps d'ici à la prochaine réunion du Comité de considérer de nouveau leur attitude en étant pleinement conscients de la gravité de la décision qu'ils prendront.